



Section Belgique – Bosnie-Herzégovine/Monténégro/Serbie



**3-6 décembre 2017**

## Visite d'une délégation serbe à la Belgique

A l'invitation du député fédéral David GEERTS, président de la section Bosnie-Herzégovine/Monténégro/Serbie, une délégation du Parlement serbe a rendu, du 3 au 6 décembre 2017, visite à la Belgique.

### Composition de la délégation

- M. Marko PAREZANOVIC, chef de la délégation, membre du Parti progressiste serbe (° 1986), membre du Groupe d'amitié serbe avec la Belgique ;
- Mme Snezana PAUNOVIC, membre du Parti socialiste de Serbie (° 1975) ;
- M. Djordje KRALJEVIC, fonctionnaire du Parlement serbe ;
- Mme Jelena BUMBULOVIC, interprète serbe-anglais.

La délégation a été accompagnée par:

- S.E. Mme Marina JOVICEVIC, ambassadrice de la République de Serbie pour la Belgique et le Luxembourg depuis 2017 ;
- Mme Ana KOSAVAC, premier secrétaire de l'ambassade serbe ;
- M. Aleksandar DAVIDOVIC, consul honoraire de la République de Serbie ;
- M. Serge DE RYCK, secrétaire de la section Bosnie-Herzégovine/Monténégro/Serbie.

### Programme

Le programme comportait entre autres :

- Une visite à l'hôtel de ville de Bruxelles et aux canaux de Bruges ;
- Une rencontre avec des dirigeants d'acteurs économiques dans les Balkans tels que la Fédération belge des Chambres de Commerce et Besix ;
- Une entrevue avec M. Jan PEUMANS, président du Parlement flamand, et avec M. Siegfried BRACKE, président de la Chambre des Représentants de Belgique.



*De gauche à droite : Marko PAREZANOVIC, Snezana PAUNOVIC, Philippe CLOSE, mayor de Bruxelles, H.E. Marina JOVICEVIC, Djordje KRALJEVIC.*

### **La position de la Serbie**

La République de Serbie, dont le territoire est quasiment deux fois plus étendu que celui de la Belgique, compte huit millions d'habitants si on inclut le Kosovo, mais seulement six millions d'habitants si on exclut le Kosovo. Elle compte deux provinces autonomes : la Voïvodine, laquelle compte plus de vingt nationalités différentes, et le Kosovo, dont la majeure partie est composée d'Albanais. La position de la Serbie n'a pas changé depuis la visite à la Serbie et au Monténégro d'une délégation belge en mars 2015. M. Aleksandar VUCIC, premier ministre à l'époque, a été élu président entre temps. La Slovénie est devenue membre de l'Union européenne le 1er mai 2004, tandis que la Croatie a rejoint l'Union européenne au 1<sup>er</sup> juillet 2013. La Serbie désire devenir membre dès 2020. Le véritable délai d'adhésion pourrait s'avérer plus long, de sept à huit ans. La Serbie est en faveur de frontières fixes dans les Balkans. Belgrade se montre prête à négocier avec Pristina – capitale de la province autonome du Kosovo, dont la Belgique a reconnu l'indépendance – afin de normaliser ses rapports, mais se prévaut de la non-reconnaissance par l'Espagne, la Slovaquie, la Roumanie, la Grèce et Chypre, tous Etats membres de l'Union européenne, pour refuser la reconnaissance de la déclaration unilatérale d'indépendance en 2008 du Kosovo, peuplé encore de 10 % de Serbes.

## **But de la visite de deux jours**

Le Groupe d'amitié serbe avec la Belgique compte dix-sept membres. C'est cependant la toute première fois que des membres du groupe se rendent en Belgique malgré le fait que des parlementaires serbes se rendent régulièrement à Bruxelles en tant qu'observateurs à l'Otan ou au Parlement européen. Quelque six à sept mille Serbes résident en Belgique, mais le nombre réel dépasse vraisemblablement le double.

## **Les relations de l'Europe avec la Serbie**

La Serbie a introduit sa demande officielle d'adhésion à l'Union européenne le 23 décembre 2009. En octobre 2011, la Commission européenne a décrété la phase de négociations. Le 2 mars 2012, la Serbie s'est vue attribuer le statut officiel de candidat ; cette décision fut soutenue par la France, l'Italie et l'Autriche et était motivée par le fait que Belgrade avait fait beaucoup de progrès en matière de stabilité régionale, plus particulièrement en prêtant son concours au Tribunal de l'ex-Yougoslavie à La Haye et en concluant les accords du 24 février 2012 entre Belgrade et Pristina dans le contexte du dialogue de l'Union européenne avec les pays des Balkans. La Serbie – dont l'opinion publique soutient le processus d'adhésion, mais pas de façon unanime – espère devenir le 29<sup>e</sup> membre en 2020 (voir plus haut).

Le 14 juin 2017, le Parlement européen a approuvé une résolution (2016/2311(INI)) sur la Serbie, elle-même basée sur le rapport de la Commission européenne portant sur l'année 2016. Cette résolution souligne, entre autres, « qu'il demeure essentiel, pour la dynamique globale du processus de négociation, que des progrès soient réalisés par la Serbie en matière d'état de droit au titre des chapitres 23 et 24 et dans la normalisation des relations avec le Kosovo au titre du chapitre 35, conformément au cadre de négociation. »

Belgrade a conclu avec Pristina à partir d'avril 2013 des accords destinés à normaliser leurs relations, mais les Serbes se plaignent de la non-exécution des accords relatifs à la création de la Communauté de Communes serbes au nord du Kosovo et de l'accès interdit aux propriétés spoliées suite à la déclaration unilatérale d'indépendance dans le sud du Kosovo. Sur le plan interne, le Parlement européen incite par sa résolution la République de Serbie à respecter davantage les droits des minorités, y compris dans les discours politiques, ainsi que les droits de l'homme, en prêtant une attention particulière aux coupables de crimes de guerre pendant la première moitié des années nonante.

## La relation de la Serbie avec l'Otan

La Serbie, attachée à sa neutralité et désireuse de maintenir de bons rapports avec la Russie, ne souhaite pas devenir membre de l'Otan. En 2006, elle est devenue partie prenante du Partenariat pour la Paix ainsi que du Conseil pour le Partenariat Euro-Atlantique, qui regroupe cinquante pays. En janvier 2015, la Serbie s'est montrée disposée à approfondir ses relations avec l'Otan en concluant un Plan d'Action de Partenariat Individuel.

## Visite à la Fédération des Chambres de Commerce



*De gauche à droite : Wouter VAN GULCK, Snezana PAUNOVIC, Marko PAREZANOVIC, S.E. Marina JOVICEVIC, Dravko ILIC, délégué des Chambres de Commerce serbes..*

M. Wouter VAN GULCK, directeur général, reçoit la délégation afin de se pencher davantage sur les relations économiques entre la Belgique et la Serbie.

M. PAREZANOVIC décrit l'évolution de l'économie serbe. Le déficit budgétaire a été réduit en l'espace de trois ans à peine de 76 % à 63 %. Le revenu national a augmenté tandis que le chômage a diminué de moitié, de 27 % à 13 %. L'Etat serbe consent des investissements importants en infrastructures – autoroutes et le Corridor 10 – et en relais avec les pays limitrophes. La balance commerciale entre la Belgique et la Serbie est, à raison de quelque cent millions d'euros, déficitaire

pour la Serbie. Plus de cinquante entreprises belges investissent en Serbie. Le tourisme n'est pas suffisamment développé. Le secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter DE CREM pourrait prendre la tête d'une mission. Le ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Jan JAMBON s'est rendu récemment en Serbie afin de renforcer la coopération policière. En février 2018, le premier ministre Charles MICHEL se rendra en Serbie, ce qui démontre à quel point les relations entre les deux pays sont importants au plan politique.

### Entrevue avec le président du Parlement flamand



*De gauche à droite : Marko PAREZANOVIC, Snezana PAUNOVIC, Jan PEUMANS, S.E. Marina JOVICEVIC, Dries BERGEN, fonctionnaire du Parlement flamand.*

M. Jan PEUMANS, président du Parlement flamand depuis 2009, reçoit la délégation et ébauche les six réformes de l'Etat belge depuis 1970. Il souligne que son Parlement possède la compétence de ratifier des traités internationaux dont celui qui consacrera l'adhésion de la Serbie à l'Union européenne. Dans les organismes européens et internationaux la Flandre est représentée dès lors qu'il s'agit de compétences flamandes telles que l'enseignement par exemple.

## Entrevue avec le président de la Chambre des Représentants de Belgique

M. Siegfried BRACKE rappelle à la délégation que la Belgique a reconnu l'indépendance du Kosovo. Il considère que la non-reconnaissance de celle-ci par la Serbie pourrait constituer un obstacle à l'adhésion de la Serbie à l'Union européenne. La position serbe sur le Kosovo est qu'une minorité – les Albanais au sein de la République de Serbie, bien que constituant la majorité dans la province autonome serbe – ne peut pas se répandre sur deux Etats, le Kosovo et l'Albanie. De plus, le gouvernement de fait de Pristina ne respecterait pas les accords relatifs à la communauté serbe au Kosovo. L'Europe, qui intervient en tant que médiatrice, devrait faire pression sur le gouvernement kosovar pour que celui-ci respecte les accords de Bruxelles. Surtout le fait que la Communauté de Communes serbes ne pourrait être davantage qu'une association civile et non une entité publique fâche les Serbes. M. GEERTS insiste sur le devoir des parlementaires tant serbes que kosovars de continuer à dialoguer en dépit des négociations difficiles. A la remarque que la majorité gouvernementale abuserait au Parlement des procédures d'urgence, il est répondu que dans le cadre du processus d'adhésion, quantité de réformes doivent être coulées dans une loi dans l'urgence.



*De gauche à droite : Djordje KRALJEVIC, S.E. Marina JOVICEVIC, Marko PAREZANOVIC, Snezana PAUNOVIC, Siegfried BRACKE, David GEERTS, Ana KOSAVAC.*

## **Visite au siège central de Besix**

MM. Mathieu RYCKEWAERT, Lucas CONINCKX et Guillaume QUINZAIN, cadres dirigeants de Besix, le constructeur belge qui emploie quelque 14.000 personnes de par le monde et qui a construit à Dubai le gratte-ciel le plus haut au monde, reçoivent la délégation afin de présenter le projet qui fait l'objet d'un marché public. Sur la rive droite de la Save, laquelle traverse Belgrade, une tour sera construite (la "Kula Tower" – 'Kula' signifie 'tour' en serbe) et un complexe résidentiel de près de six mille unités. Besix a fait une offre et formera avec EnergoProjekt une société de droit serbe dont les partenaires possèderaient chacun la moitié des actions. Le maître d'ouvrage est le gouvernement serbe et Eagle Hills, une société établie à Abu Dhabi. Les travaux prendraient trente-quatre mois, dont quatre mois rien que pour la conception.